

PUBLICATION IMMÉDIATE

LANCEMENT DE LA SECONDE PHASE DE L'ENQUÊTE DE SANTÉ POPULATIONNELLE ESTRIENNE

Sherbrooke, le mercredi 21 octobre 2015 - La Direction de santé publique de l'Estrie annonce la tenue de la seconde phase de l'*Enquête de santé populationnelle estrienne*, dont la première a eu lieu à l'été 2014. Plus de 8 700 personnes de 18 ans ou plus avaient alors répondu à l'appel. L'enquête se poursuit cette année afin d'inclure deux nouveaux territoires, la Haute-Yamaska et Brome-Missisquoi, maintenant couverts par le Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS) et aussi, obtenir un second coup de sonde en ce qui a trait aux impacts de la tragédie ferroviaire survenue à Lac-Mégantic.

Volet 1 : Deux nouveaux territoires

Au printemps 2015, deux territoires ont intégré la nouvelle région sociosanitaire de l'Estrie, l'équivalent des MRC de la Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi. Ces deux territoires seront sondés afin d'avoir un portrait global de l'état de santé de la population desservie par le CIUSSS de l'Estrie – CHUS. En tout, 1 950 personnes répondantes (1 150 en Haute-Yamaska et 800 à Brome-Missisquoi) seront appelées à répondre.

Les thématiques abordées sont les mêmes que celles de 2014 :

- les barrières à l'activité physique
- la perception de son quartier, son voisinage
- la consultation de professionnels de la santé
- l'exposition aux rayons ultraviolets (UV)
- l'immunisation (en général et pour la grippe)
- la participation sociale des aînés
- la santé mentale et la détresse psychologique
- l'impact de l'orientation sexuelle sur la santé
- l'usage illicite de produits pharmaceutiques et de drogues
- l'exposition à une catastrophe et ses conséquences

Volet 2 : Impacts de la tragédie de Lac-Mégantic

Le second volet touche un sujet qui méritait d'être approfondi : l'impact de la tragédie de Lac-Mégantic sur la santé des gens. Grâce à cet exercice, nous pourrions comparer les données recueillies en 2014 à celles de 2015 pour suivre l'évolution du rétablissement de cette communauté. Pour ce faire, 1 600 personnes seront interpellées (800 dans la MRC du Granit et 800 dans les autres MRC de la région afin d'avoir un comparatif). Les conclusions de cette enquête pourraient servir à mieux se préparer face à une éventuelle situation de crise avec une composante majeure sur la santé et le bien-être psychologique d'une population, de même que réajuster les services déjà offerts à la population.

Les thématiques abordées se divisent en deux grandes catégories :

- Nouvelles thématiques :
 - sentiment de cohérence
 - soutien social
 - jeux de hasard et de loterie
 - stress post-traumatique

- Thématiques couvertes par l'enquête de 2014, remaniées :
 - perception de son quartier, son entourage
 - habitudes de vie (alimentation, activité physique, tabagisme, alcool)
 - problèmes de santé chroniques
 - consultation de professionnels de la santé
 - santé et bien-être mental
 - consommation de médicaments et autres substances
 - exposition à la catastrophe de Lac-Mégantic et ses effets

Les personnes répondantes, âgées de 18 ans ou plus, seront contactées de manière aléatoire par téléphone, de la mi-octobre au début décembre. Elles pourront compléter l'enquête par téléphone ou sur Internet, en français ou en anglais. La participation à cette recherche est confidentielle, sans risque et servira à améliorer l'état des connaissances sur une dizaine de thématiques, tout en alimentant les décideurs et intervenants en santé publique pour de meilleures prises de décisions. Les premiers résultats seront disponibles au début de l'été 2016.

La Santé publique rappelle à la population l'importance de participer à cette enquête de santé afin que les conclusions tirées soient les plus valides possibles. Mentionnons aussi que, grâce à la première partie de l'enquête menée en 2014, elle a publié trois rapports, un article scientifique et a présenté les résultats issus de cette enquête à trois reprises ailleurs au Québec ou au Canada et à quatre reprises à l'international.

À propos du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

L'entrée en vigueur de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, notamment par l'abolition des agences régionales a fait en sorte de regrouper l'ensemble des établissements de l'Estrie en une seule entité qu'est dorénavant le CIUSSS de l'Estrie – CHUS. Le territoire maintenant desservi s'étend de Lac-Mégantic à Granby et compte plus de 450 000 habitants et habitantes. La presque totalité des services, de la prévention aux services surspécialisés sont désormais offerts à même l'établissement, comptant plus de 17 000 employés, employées et gestionnaires et plus de 1 000 médecins.

- 30 -

Pour renseignements : Yan Quirion, conseiller aux établissements
Bureau : 819 829-3400, poste 42548
Courriel : communications.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca